

# **Snes section académique de Versailles**

**NON TITULAIRES : Amplifier l'Action !**

Alors que la question des non titulaires commence enfin à apparaître sur la scène médiatique, en particulier grâce au campement de non titulaires d'Ile de France devant le rectorat de Créteil, le moment est venu d'amplifier la mobilisation. C'est pourquoi l'intersyndicale de l'académie de Versailles, dont le Snes est, avec Sud et la CGT, partie prenante dès l'origine, appelle avec le Collectif Non Titulaires, à un rassemblement devant le rectorat de Versailles le mercredi 16 novembre 15 heures. Une demande d'audience avec le Recteur concernant ce sujet a été déposée. Tous ensemble, titulaires et non titulaires, nous devons imposer d'autres choix et mettre fin à une précarité toujours plus importante dans le service public d'éducation.

Laurent Boiron

**POUR LE REEMPLOI**

**CONTRE LA PRECARITE**

**POUR LA TITULARISATION**

## **RASSEMBLEMENT DEVANT LE RECTORAT**

### **3 Bd de Lesseps à Versailles**

### **MERCREDI 16 NOVEMBRE A 15H00**

#### **Collectif des non-Titulaires d'Ile-de-France (CDNT)**

Professeurs, CPE, Documentalistes et autres Personnels de l'Education Nationale des Académies de Créteil, Paris et Versailles

Créteil, le 2 novembre 2005

Objet : contre la précarité : mobilisons-nous !

Chers collègues,

Aujourd'hui, nous avons besoin de votre soutien, de votre présence parmi nous et de votre engagement afin d'appuyer nos revendications légitimes. En effet, depuis le 17 octobre 2005, nous, Enseignants non-Titulaires de l'Education Nationale, sommes réduits à camper jour et nuit devant le Rectorat de Créteil pour nous faire entendre. En cette rentrée, nous sommes des milliers d'enseignants contraints au chômage, après de nombreuses années d'exercice. Nous avons travaillé à vos côtés et fait partie des mêmes équipes pédagogiques pendant toutes ces années. Nous revendiquons, au nom du droit au travail et de la reconnaissance de nos compétences par l'Education Nationale :

- le réemploi des non-Titulaires - l'arrêt du recours aux vacances

**Erreur! Signet non défini.** le paiement immédiat des indemnités de chômage (actuellement, au minimum 3 mois d'attente) - un plan de titularisation adapté - une augmentation de postes et une diminution des effectifs dans les classes.

L'atteinte du statut des TZR, associée à la dégradation de leurs conditions d'exercice participe, tout comme la surcharge de travail imposée par les remplacements de Robien à la remise en cause du statut des Personnels Enseignants. Et, notre précarisation n'est qu'une nouvelle étape du processus engagé par le gouvernement pour remettre en cause les statuts du Service Public. Nous sommes convaincus que notre action s'inscrit dans la lutte contre le démantèlement du Service Public dont nous sommes tous les garants.

Collectif Des Non Titulaires

PS : notre action est soutenue par l'Intersyndicale formée par SNES, CNT, SUD, CGT, SGEN